



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt de la Réunion**

ARRÊTÉ

portant nomination des Présidents adjoints de jury

**de l'examen du Brevet de Technicien Supérieur Agricole(BTSA) toutes options pour la
session d'examen 2024-2025, pour les départements et région Mayotte et la Réunion**

Le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,

Vu l'article D811-142-VI du Code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret n°2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n°2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

Vu le décret n°2010-429 du 29 avril 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

Vu l'arrêté du 1^{er} octobre 1990 modifié par l'arrêté du 30 septembre 2024 fixant l'organisation des examens conduisant à la délivrance des diplômes de l'enseignement technique agricole ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 1995 fixant les modalités de mise en œuvre et de validation du contrôle en cours de formation dans les filières préparant aux diplômes délivrés par le ministre de l'agriculture ;

Vu la convention n°92-12 du 7 décembre 1992 relative à l'enseignement et à la formation agricole en Polynésie française ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2010 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole option «production animales (PA)»

Vu l'arrêté du 12 juillet 2011 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole option "gestion et maîtrise de l'eau (GEMEAU)";

Vu l'arrêté du 12 juillet 2011 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole option «gestion et protection de la nature (GPN)» ;

Vu l'arrêté du 24 avril 2012 organisant l'expérimentation pour inscrire le brevet de technicien supérieur agricole dans l'architecture européenne de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 15 juin 2012 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole option «développement, animation des territoires ruraux (DATR)» ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2013 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole option «aménagements paysagers (AP)» ;

Vu l'arrêté du 16 juin 2014 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole option «analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACSE)» ;

Vu l'arrêté du 16 juin 2014 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole option «développement de l'agriculture des régions chaudes (DARC)» ;

Vu [l'arrêté du 16 juillet 2018](#) autorisant la poursuite de l'expérimentation relative au brevet de technicien supérieur agricole ;

Vu l'arrêté ministériel du 29 août 2023 portant nomination des présidents de jury des examens du Brevet de Technicien Supérieur Agricole pour la session 2025 ;

Vu l'arrêté du 17 février 2021 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole option "technico-commercial" ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2022 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole spécialité « qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire (BIOQUALIM) »

Vu l'arrêté du 28 avril 2022 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole spécialité « métiers du végétal : alimentation, ornement et environnement »

Vu l'arrêté du 30 juin 2022 portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur agricole, spécialité « agronomie et cultures durables (ACD) »

Vu l'arrêté du 3 septembre 2024 portant nomination des présidents de jury des examens du Brevet de Technicien Supérieur Agricole pour la session 2025

Vu l'arrêté de nomination du 10 janvier 2023 de M. Jacques PARODI, en qualité de Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Réunion ;

Vu l'arrêté de subdélégation du 20 novembre 2024 à Nathalie Mme ALEU-SABY en sa qualité de cheffe de service ;

Vu l'avis du ministère de l'agriculture du 6 septembre 2024 d'ouverture pour l'année scolaire 2024-2025 de sessions d'examens en vue de l'attribution de divers diplômes de l'enseignement technique.

ARRÊTE

Article 1 :

Sous l'autorité du président, les présidents-adjoints du jury de l'examen du BTSA sont nommés pour le suivi des établissements pour la session 2024-2025 tel que précisé en annexe 1.

Article 2 :

Les présidents-adjoints de jury sont chargés du suivi des établissements pour la session 2024-2025 conformément à la répartition décrite au tableau présenté en annexe 2.

Article 3 :

Les Présidents-adjoints désignés par le présent arrêté demeurent en fonction jusqu'à la nomination du jury pour la session suivante.

Article 4 :

Le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture, et de la Forêt de la région RÉUNION est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié sur le site internet de la DAAF de la Réunion .

Fait à Saint Denis, le 16 décembre 2024

Pour le directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la Forêt , et par délégation

la cheffe de service de la formation et du développement,

Nathalie ALEU-SABY



ANNEXE 1

Désignation des présidents-adjoints du jury de l'examen du **BTSA Agronomie et Cultures Durables** pour la session 2024-2025

Prénom Nom	Établissement de rattachement du président adjoint
Guillaume RENAUDET	A51110 - LEGPTA Châlons en Champagne

Désignation des présidents-adjoints du jury de l'examen du **BTSA Aménagements Paysagers** pour la session 2024-2025

Prénom Nom	Établissement de rattachement du président adjoint
Frédéric VAUCHEL	B33150 - LPA Camille Godard du Haillan

Désignation des présidents-adjoints du jury de l'examen du **BTSA Développement de l'Agriculture des Régions Chaudes** pour la session 2024-2025

Prénom Nom	Établissement de rattachement du président adjoint
Isabelle VINCENT	T72110 - LEGTA Le Mans

Désignation des présidents-adjoints du jury de l'examen du **BTSA Gestion et Maîtrise de l'Eau** pour la session 2024-2025

Prénom Nom	Établissement de rattachement du président adjoint
Baghdad FARKHANI	B23110 - LEGTPA Alphonse Defumade

Désignation des présidents-adjoints du jury de l'examen du **BTSA Gestion Protection de la Nature** pour la session 2024-2025

Prénom Nom	Établissement de rattachement du président adjoint
Samuel PERICHON	W13110 - LEGTA Aix Valabre

Désignation des présidents-adjoints du jury de l'examen du **BTSA Technico-Commercial** pour la session 2024-2025

Prénom Nom	Établissement de rattachement du président adjoint
Cyrille ROBERT	X42230 - LEGTA Montbrison

Désignation des présidents-adjoints du jury de l'examen du **BTSA Développement, Animation des Territoires Ruraux** pour la session 2024-2025

Prénom Nom	Établissement de rattachement du président adjoint
Laurent LANGLOIS	B64131 - LPA Oloron Saint Marie

Désignation des présidents-adjoints du jury de l'examen du **BTSA Productions Animales** pour la session 2024-2025

Prénom Nom	Établissement de rattachement du président adjoint
Carole GUICHOU	TP09110 – LEGTA Pamiers

Désignation des présidents-adjoints du jury de l'examen du **BTSA Qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire** pour la session 2024-2025

Prénom Nom	Établissement de rattachement du président adjoint
Guillaume FOULLOY	S76110 - LEGTA Yvetot

Désignation des présidents-adjoints du jury de l'examen du **BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole** pour la session 2024-2025

Prénom Nom	Établissement de rattachement du président adjoint
Samuel BARONI	D21410 - LEGTA La Barotte

Désignation des présidents-adjoints du jury de l'examen du **BTSA Métiers du végétal** pour la session 2024-2025

Prénom Nom	Établissement de rattachement du président adjoint
Vincent SALAT	T49110 - LEGTA Angers Le Fresne

ANNEXE 2 :

Répartition des établissements suivis par les présidents-adjoints du jury de l'examen des BTSA pour la session 2024-2025

Établissements suivis par le président-adjoint	Prénom Nom	Option
CFA Formaterra	Guillaume RENAUDET	Agronomie et cultures durables
CFA Formaterra	Frédéric VAUCHEL	Aménagements Paysagers
LEGTA de Saint-Paul	Isabelle VINCENT	Développement de l'Agriculture des Régions Chaudes
CFPPA de Mayotte	Isabelle VINCENT	Développement de l'Agriculture des Régions Chaudes
LEGTA de Saint-Paul	Baghdad FARKHANI	GEstion et Maitrise de l'EAU
LEGTA de Saint-Paul	Samuel PERICHON	Gestion Protection de la Nature
CFPPA de Mayotte	Samuel PERICHON	Gestion Protection de la Nature
LEGTA de Saint-Paul	Cyrille ROBERT	Technico-Commercial
LAP de Saint-Suzanne	Laurent LANGLOIS	Développement, Animation des Territoires Ruraux
Lycée agricole de Mayotte	Laurent LANGLOIS	Développement, Animation des Territoires Ruraux
CFA de Saint-Joseph	Laurent LANGLOIS	Développement, Animation des Territoires Ruraux
CFA de Saint-Joseph	Carole GUICHOU	Productions Animales
LPA de Saint-Joseph	Carole GUICHOU	Productions Animales
CFA de Saint-Joseph	Guillaume FOULLOY	Qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire
MFR Plaine des Palmistes	Samuel BARONI	Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole
LPA Saint-Joseph	Vincent SALAT	Métiers du végétal

